



Reguliresation par mariage avec une francaise

Par **medbek**, le **02/01/2013** à **21:02**

salut je suis son papier je suis marier avec une francaise et je suis rentrer en france en 2005 et son visa et j ai demander de regularisation a la prefecture et ils ont refuser par ce que j ai rentrer son visa et je suis avec ma femme depuis deux ans a peut pret...je veu un conseil de quelqu'un qui a vecu ma situation merci

Par **amajuris**, le **02/01/2013** à **22:22**

bjr,
effectivement comme vous êtes entré irrégulièrement en France, la délivrance d'un titre de séjour au conjoint d'un Français n'est pas automatique.
L'administration dispose dans cette situation d'un pouvoir d'appréciation.
attendez quelques mois et refaites une demande peut être qu'avec la nouvelle circulaire ou alors rentrez dans votre pays et demandez un visa au consulat de France.
cdt